

## MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 AVRIL 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absents excusés : BERHAULT Jacques (procuration à Martine GRASSA)

#### 1. Intervention de Sylvain MONCORGE pour le projet de restauration de la tourbière dans le cadre du life tourbières du Jura :

Présence de :

**Mr MONCORGE Sylvain**, Chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

**Mme IBLED Bérénice**, animatrice départementale du Doubs – Zones humides

**Mr CRETIN Emmanuel**, Chargé de missions Natura 2000.

**Mr PAGNIER Eric**, représentant de l'ONF

Présentation d'une tourbière en général puis de celle de Villeneuve d'Amont par Mr MONCORGE.

Deux possibilités pour la commune : 1. Voter pour dès à présent et commencer le projet

2. Réaliser une étude, sans aucune obligation d'accord à la fin.

Actions proposées :

**- Réalisation d'un plan de gestion**

- Etude topographique                      - Etude Hydrologique                      - Etude de la végétation

**- Formalisation**

- Abandon vocation sylvicole                      - Prise en compte dans l'aménagement forestier

- Attribution définitive à la protection de la nature                      - Conventonnement avec le CEN

Pour rappel, si le projet de réfection de la tourbière de Villeneuve d'Amont venait à se faire, il n'est pas obligatoire de faire des tourbières un lieu public, touristique, au contraire. Une visite de la tourbière sera proposée ultérieurement.

#### 2. Création d'une commission environnement – élus / non élus

Suite au compte-rendu de la séance du 05 mars 2015, une commission environnement est entérinée. Seront membres de cette commission :

Elus : GRASSA Martine, MONNIN Antoine, MONNIN Marie-Claire, ROLET Jean-Yves

Non Elus : BERTRAND Alika, GAUTHIER Laetitia, MERCIER Michel, PARIS Gilles, ROLET Xavier.

#### 3. Compte rendu de la sécurité routière

Mme PONTTHUS Nathalie résume la dernière rencontre de la commission sécurité avec Mme PAVIET du Conseil Général, qui leur a conseillé de faire réaliser une étude globale du village. Cette étude aurait une durée de 6 à 8 mois, pour un montant d'environ 15 000€ subventionné à 75 %.

Pour rappel : Spectacle de Veronimo le mardi 26 mai 2015.

A l'heure actuelle, tous les projets entrepris par la commission sont quasiment bouclés (réception des brassards ainsi que des éthylo-tests).

Mme PONTTHUS souhaite organiser une soirée qui aura pour thème alcool, cannabis et sécurité routière, animée par Mr CHAPELAIN à l'attention de tous les habitants mais surtout des responsables d'associations. Mme GRASSA doit contacter les Maires des communes d'Arc sous Montenot et Villers sous Chalamont pour leur demander s'ils souhaitent se joindre à Villeneuve pour cette soirée.

#### **4. Subventions 2015 aux associations**

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des présents votent les subventions suivantes pour l'année 2015 :

- Association de parents d'élèves de Frasne :	25.00 €/élèves
- Association de parents du RPI :	100.00 €
- Association sportive du Haut-Lison :	300.00 €
- Anciens combattants :	92.00 €
- Ligue contre le cancer :	90.00 €
- Maison des parents :	50.00 €
- ACE :	120.00 €
- ADMR :	175.00 €
- Donneurs de sang :	46.00 €
- La Vermicelloise	300.00 €

Une **subvention exceptionnelle** de 150 €/an pendant 4 ans est accordée à l'association des anciens combattants en plus de sa subvention annuelle de 92 € pour compenser une partie des frais engendrés par la réfection du monument aux Morts de Villeneuve d'Amont.

La nouvelle association « la Vermicelloise » a sollicité une subvention. Après débat, il est décidé d'attribuer 300€ à cette association en qualité de « fond d'Amorçage ». Le montant de cette subvention sera réétudié l'année prochaine.

Suite à la demande d'une subvention de l'association A.R.C qui regroupe les villages d'Arc, Villers et Villeneuve, il est décidé de ne pas accorder de subvention pour l'année 2015 (7voix contre, 3 pour, 1abstention).

#### **5. Mise en soumission de bois de chauffage aux particuliers**

Pour rappel, vente de bois de chauffage.

La commune met en vente 1 lot comprenant :

- Une grume de tilleul devant la maison Claude BOTTA
- Une grume de frêne route forestière de la Combe de Conche.

Cette vente se réalisera par soumission cachetée. Les plis devront être déposés en mentionnant le nom du preneur et le montant du lot en Mairie pour le lundi 11 mai 2015.

#### **6. Devis Thieulin et Saulnier**

Présentation du devis de l'entreprise Thieulin pour la réfection de la tuyauterie du réservoir : 1681.00 € HT. Accepté à l'unanimité

Présentation du devis de l'entreprise Thieulin pour le remplacement du ballon de régulation du réservoir : 9097.00 € HT. Accepté à l'unanimité.

Présentation du devis de l'entreprise SAULNIER pour l'enrobé d'une partie de la rue de la vierge : 8200 € HT. Devis refusé à l'unanimité des membres.

Pour la réfection de la rue de la vierge, la recherche d'un maître d'œuvre va être lancée.

#### **7. Remplacement du congé maternité de la secrétaire de Mairie**

Mr COULET Christian est embauché du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 31 août 2015 pour le remplacement d'Agathe Henriet. Les horaires d'ouvertures au public restent inchangés pendant cette période.

#### **8. Comptes-rendus : - CCA 800 – Périscolaire – SIVOM**

##### **CCA 800**

Lecture du dernier compte-rendu de la CCA 800 par Martine GRASSA (Vote des CA, Budgets, Taux des Impôts : hausse de 5%)

##### **Ecole**

Marie-Claire MONNIN résume la dernière réunion du Conseil d'école du RPI de la Joux : Après le rappel des activités proposées aux élèves, les instituteurs alertent sur le comportement des élèves dans les classes et dans le bus.

Ils soulignent également la grande fatigue des enfants depuis la mise en place des TAP.

TAP : Suite au questionnaire établi par les communes afin de connaître l'avis des utilisateurs des TAP (55 enfants/69), le bilan est très positif.

### **Périscolaire**

A noter, bonne fréquentation pour l'année 2014.

### **SIVOM**

Compte-rendu du SIVOM : Martine GRASSA souligne que Florentin GUYAT devrait pouvoir commencer sa formation à Besançon à la rentrée prochaine.

L'achat d'un tracteur a été nécessaire, la répartition financière se fera : 50% au prorata des droits / 50 % au prorata de la population.

Afin de remédier aux problèmes de trésorerie à flux tendus engendrés par la participation financière tardive de l'état au contrat d'avenir de Florentin GUYAT, une avance de trésorerie de 11 000 € répartie sur toutes les communes a été validée.

### **9. Divers courriers**

- Remerciements de Mr BULIARD pour la journée des AFN organisée à Villeneuve le 12 avril.
- Courrier de proposition de vente d'une parcelle de Bois par Mr ROUSSILLON Alain. La commission va se rendre sur le terrain.
- Courrier du Conseil Général qui étudie une solution aux problèmes rencontrés pour les transports scolaires lors des épisodes neigeux de cet hiver.
- ARS : Bilan et synthèse de l'eau sur l'année 2014 affiché en Mairie.

### **10. Questions diverses**

- Il faut envoyer un courrier à l'entreprise GRILLET. Ils ne sont toujours pas intervenus pour réparer la porte sur la citerne rue de la Vierge.
- Raccordement à l'assainissement de Mr Joseph CLEMENT. La commune attend réponse du service des domaines pour l'éventuelle vente de la réserve incendie par Mr CLEMENT.
- Poids Public : Les planches sont à changer. A voir avec les employés du SIVOM.
- Albert ROLET souhaiterait que l'arbre entre la rue des tuileries et la grande rue soit taillé, afin de pouvoir tondre correctement le morceau de terrain communal.
- Les feux dans le village sont à nouveau présents. Rappel est fait de leur interdiction.
- Point à faire sur la fête des mères : date et lieu en réflexion.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 28 avril 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 28 avril 2015

Mme le Maire,  
Martine GRASSA.